

leur réputation de providences des alligés souffrirait si l'on pouvait dire que leur brouille avait duré seulement vingt quatre heures. Bref, sans beaucoup d'efforts on amena M. Poutre aux pieds de Valentine. Ils tombèrent dans les bras de l'un de l'autre en versant des larmes,

Et l'on mangea le dessert avec conviction.

VII

A quelque temps de là M. Poutre ayant rencontré un ami qui avait eu à se louer de ses bons offices, celui-ci lui dit en plaisantant :

— Eh ! eh ! mon gaillard, vous aussi vous donnez le mauvais exemple.

— Que voulez-vous dire ?
— Ne sait-on pas que vous êtes querellé avec votre femme.

— Qui vous à parlé de cela ?
— Mais je l'ai appris chez les Pail.

— Les Pail ! ils colprotent les médisances contre nous ! voilà comme on est récompensé du peu de bien qu'on peut faire. Nous qui les avons réconciliés ! Ce sont des ingrats !

Camille Debans.

LE CANARD

MONTREAL, 13 JUILLET 1878.

Notre Excursion.

La grande excitation causée à Montréal par la visite des Orangers d'Ontario et l'appréhension de troubles sérieux, pouvaient être préjudiciables au succès de notre excursion d'aujourd'hui, nous avons décidé sur l'instance d'un grand nombre d'amis, de remettre notre voyage à samedi prochain. Nous tenons à ce que notre excursion soit aussi heureuse que celle que nous avons faite l'an dernier et son ajournement n'a été résolu que pour donner à nos amis l'occasion de faire un voyage sans crainte pour la sécurité de ceux qu'ils laisseront à Montréal pendant la journée de dimanche. Le programme restera toujours le même et le public nous saura gré, nous en sommes sûr, de la décision que nous avons prise. Les personnes qui ont retenu leurs cabines et payé leurs billets pourront se faire rembourser leur argent dans le cas où elles seraient dans l'impossibilité de prendre part à notre excursion. Nous voulons être agréable à tous et nous ferons tout en notre pouvoir afin qu'il n'y ait pas de mécontents.

PARLEMENT PROVINCIAL.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, mercredi 10. L'Orateur prend son siège à 3.05.

Après les affaires de routine. M. TAILLON, propose la réception du rapport du comité général sur le bill prohibant les processions de parti.



LA PÊCHE DE M. JOLY.

M. Joly pêche depuis 30 jours. Dans sa première expédition, il a pris Turcotte dans le St. Maurice et Price dans le Saguenay. Notre pêcheur s'endort sur le St. Laurent en compagnie de ses collègues.

Luc.—Allons, réveille-toi. Tu sais bien que ça ne mord plus. Prend tes appas et va jeter ta ligne dans le Richelieu, dans la rivière l'Assomption ou la Rivière du Loup, en haut.

L'Hon. M. Joly, dit que pendant la canicule rien n'est meilleur pour la santé que de prendre de la moutarde après diner. Pendant les grandes chaleurs des solstices il est bon de fermer les portes de l'écurie lorsque les chevaux sont sortis, afin d'obliger les pauvres bêtes à errer en liberté sous les frais ombrages et à se désaltérer aux sources d'eau pure. C'est pourquoi il propose un amendement que la troisième lecture du bill soit renvoyée aux calendes grecques.

La troisième lecture du bill est fixée au 13 juillet.

M. DESAULNIERS, présente une pétition des électeurs de Trois-Rivières protestant contre l'élection de M. Arthur Turcotte.

L'Hon. M. Joly, dit que la pétition ne peut pas être reçue parce qu'elle n'est pas dans l'ordre. Du reste, si la Chambre se décide à accepter la requête, elle s'apercevra bientôt que ce n'est que de la chifflouche que l'on veut jeter à la figure de l'Orateur.

L'Hon. M. LANGELIER, dit qu'il a un contre poison pour la pétition des conservateurs de Trois-Rivières; c'est une requête de 9,252 électeurs approuvant l'action de M. Turcotte, requête qui sera présentée sous peu à la Chambre.

M. NELSON, Nous sommes près de la clôture de la session et l'Orateur étant décidé d'aller passer la vacance à sa résidence de Trois-Rivières, au Côteau, j'aimerais à savoir du gouvernement si c'est son intention de faire sortir les troupes pour protéger l'entrée de l'Orateur dans sa ville natale.

L'Hon. M. Joly. La province est obérée de dettes. Il faut pratiquer l'économie la plus stricte. Le gouvernement se chargera de faire des ouvertures à une dame qui prendra son bras lorsqu'il sortira du vapeur ou des chars; celle-ci étant cramponnée à son bras le conduira en toute sécurité jusqu'à son domicile. M. WURTELE, propose qu'une

adresse soit présentée à Son Excellence lui demandant de soumettre à la Chambre tous les papiers et documents montrant :

1o Combien de fois les ministres ont pris des pilules purgatives pendant la présente session et quelle espèce de pilules.

2o Le nombre de fois qu'ils ont ressenti les effets des dites pilules.

3o Le nom du journal qu'ils prenaient pour se distraire pendant leurs purgations.

L'Hon. M. Joly, dit que tous ces documents étaient sur les lieux; mais ils ne voulaient pas les produire parce que l'intérêt public ne l'exigeait pas. Il cita le précédent de Sir John A. MacDonald qui avait refusé de produire aux Communes des détails de cette nature.

M. TARTE, dit qu'il avait remarqué que le corps ministériel était fâché en refusant de donner ces détails à la Chambre.

L'Hon. CHAPLEAU. La Chambre a droit à toutes les informations et les députés de l'opposition insistent sur la production des papiers.

L'Hon. M. Joly. Quoique ce soit contre les usages de faire essuyer au gouvernement une défaite sur une question de cette nature qui touche au fondement de notre constitution, je répondrai que les pilules dont se sont servis mes collègues étaient des "blue pills." Nous avons pris ces pilules parce que les conservateurs s'en servaient pour se faire aller lorsqu'ils étaient au pouvoir. Quant à la deuxième question mon cabinet en jugera lorsqu'il aura fait une investigation minutieuse sur ce qui a été fait.

Je n'ai aucune hésitation à répondre à la troisième question. Dans mon cabinet on se sert que du NOUVEAU MONDE.

J'entrerai dans d'autres détails lorsque les papiers seront produits devant la Chambre.

Les débats furent ici interrompus par du bruit au dehors. C'était une procession de l'Union Irlandaise

défilant devant les fenêtres de la Chambre. Plusieurs coups de revolvers furent tirés par la foule et les balles passant au-dessus des banquettes de la gauche allèrent se loger dans le mur, en sifflant aux oreilles des députés.

L'Hon. M. Joly. Je crois de mon devoir d'ajourner maintenant la Chambre. Les députés de la gauche sont exposés à des balles meurtrières et le salut public est en danger.

L'Hon. M. CHAPLEAU. L'opposition ne craint pas les coups du dehors et j'insiste, M. l'Orateur, sur la reprise du débat.

L'Hon. M. Joly. J'ai trop été indulgent pour l'opposition et je propose l'ajournement. La vie d'un seul député de la droite ou celle de l'Orateur est trop précieuse pour le gouvernement pour que je l'expose imprudemment.

L'ajournement est voté sur division.

Correspondance Parisienne.

Mon cher Canard,

Tu diras à tes typographes de composer ma signature telle qu'elle doit être. Dans ton dernier Numéro tu épelles mon nom "Ladébauché" au lieu de La Débauche. Ainsi fait attention au D capital, c'est essentiel, sans cela je pourrais passer pour un individu qui compte des roturiers parmi mes ancêtres.

J'ai parcouru l'Armorial de la noblesse et l'Almanach de Gotha et j'ai constaté que nous avons en Canada une foule de nobles, qui ne savent pas écrire leurs noms comme il le faut. Par exemple les noms suivants doivent être écrits avec deux capitales. La Rue, La Mouche, L'Epine, La Malice, La Belle, La Chapelle, La Caille, La Chance, La Berge, La Bonté, La Branche, La Croix, La Douceur, La Flamme, La Fontaine, La Fortune, La Lumière, La Marche, La Mère, (pour le etc., voir l'Almanach des adresses de Lovell.)

Maintenant un mot des Parisiennes. Je te dirai franchement que je leur préfère les canadiennes.

La civilisation et le raffinement des mœurs ont gâté les Parisiennes. L'autre soir me promenant dans la rue Grange Batelière, je fus accosté par une dame vêtue à la dernière mode avec force plumes et falbalas. Elle me demanda sans façon si j'étais assez gentil pour la conduire au bal de Bullier. Je me fâchai tout rouge et lui dit : "Cré visage ! veux tu bien me lâcher avec ton bal de Bully !" Je rencontrai un sergent de ville (à Paris tous les hommes de police sont des sergents, il n'y a pas de constables) et lui demandai quelle était cette dame. Il me répondit que c'était une femme du demi-monde. Du demi-monde, pensé-je à part moi, en Canada ce n'est pas du monde du tout. Toi, ma coquine, si tu agissais comme ça à Montréal, le Recorder te donnerait \$5 ou 1 mois. A Paris on te laisse tranquille, c'est pire qu'à Bytown.

J'ai passé par la Place Vendôme où je remarquai une espèce de monument de Nelson. On me dit que je pouvais monter sur le sommet de la colonne et que j'y aurais une vue splendide des environs de Paris.